

## EXEMPLES D' ACTIONS PROPOSÉES DANS LE CADRE DES PARCOURS PERSONNALISÉS DU PRE

Prise en charge individuelle  
par des professionnels spécialisés

Dispositif de lutte  
contre le décrochage scolaire

Soutien à la parentalité :  
groupe de parole pour les parents

Dispositif de prise en charge des  
collégiens temporairement exclus

Accompagnement  
à la scolarité personnalisé

Favoriser l'accès à la culture  
et aux activités sportives

## QUELQUES PARTENAIRES ASSOCIATIFS DU PRE

Amitié Massillon,  
APS, Orion,  
ADSEAV, CLJ,  
Villa Noailles, CMP...

# CONTACT

L'équipe est à votre disposition  
pour répondre à vos questions aux  
coordonnées suivantes :

DU LUNDI AU JEUDI  
DE 8H30-12H ET 13H30-17H

LE VENDREDI  
DE 8H30-12H ET 12H45-16H15  
ET SUR RDV

Coordonnatrice du PRE  
Sandra CHAVES  
04 83 69 05 22

Référent de parcours  
Jacques FONTANA  
06 73 21 50 06  
04 94 01 84 15

Les demandes d'accompagnement  
doivent être transmises par mail ou  
en mains propres à l'équipe du PRE :

[prehyeres@mairie-hyeres.com](mailto:prehyeres@mairie-hyeres.com)  
fax : 04 94 01 84 05

# SITUATION

Programme de Réussite Educative  
Locaux Point d'Accès au Droit  
(Ancien tribunal)  
Place de la République  
83 400 – HYERES

# PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE) ?

Le Programme de Réussite Éducative permet d'accompagner les enfants et les jeunes de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. Il vient en complément des dispositifs existants.

## VOUS TRAVAILLEZ AVEC DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS ?

C'est grâce à vous que les enfants pourront bénéficier du PRE, car vous seul pouvez identifier les enfants susceptibles d'être concernés par ce programme.



## ÉTAPE 1 : REPÉRAGE DE L'ENFANT

Identifier les facteurs qui freinent l'évolution positive de l'enfant, sur le plan éducatif.

**L'état de santé** : problèmes médicaux divers, dentaire, visuel, auditif, trouble du sommeil, ou autre pathologie.

**La situation familiale** : invalidité d'un parent, monoparentalité, non maîtrise du français, recomposition familiale, maladie d'un membre de la fratrie...

**Les difficultés socio-économiques** : précarité économique, problème de logement...

**Les troubles du comportement** : agressivité, anxiété excessive, manque d'estime de soi, phobies, dyslexie...

**L'absence d'activités extrascolaires** : activités culturelles, sportives ou de loisirs...

## ÉTAPE 2: RENCONTRE AVEC LA FAMILLE

Lorsque vous repérez un enfant, il est demandé de vous entretenir avec la famille afin d'aborder les difficultés rencontrées par l'enfant, de les informer du dispositif PRE et de recueillir leur accord oral vous autorisant à présenter leur dossier devant l'équipe pluridisciplinaire du PRE.

## ÉTAPE 3 : FICHE DE LIAISON

Après accord de la famille vous remplissez une fiche de liaison (document type) et la transmettez à la coordonnatrice du PRE.  
**Une demande d'intégration ne vaut pas acceptation.** L'équipe du PRE rencontrera la famille, remplira le dossier individuel.

## ÉTAPE 4 : ÉTUDE DE LA DEMANDE

Si la demande est recevable, le dossier sera étudié par l'équipe pluridisciplinaire de soutien.

## ÉTAPE 5 : LE SUIVI

Le référent de parcours est en charge du suivi des situations avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire (professionnels de l'éducation nationale, CMP, représentants du tissu associatif, A.S...). Il procède à l'évaluation de l'évolution de l'enfant dans son par-

cours, à partir des objectifs définis lors de l'entrée dans le dispositif et en liaison directe avec la famille. Considérée comme un facteur clé de la réussite du parcours individualisé, l'implication de la famille fait l'objet d'une attention particulière.

## ÉTAPE 6 : LA FIN DE PARCOURS

**Après examen des progrès réalisés**, la décision de sortir du dispositif est prise.

**A tout moment, la famille a l'éventualité de mettre**

**fin à son engagement.** Pour cela, il lui suffit d'en informer le référent qui formalisera cette demande par un courrier de fin de parcours.